

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes
Economiques et Sociales

Band: 37 (1979)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Monde marxiste soviétique par lui-même¹

Dans sa préface, le professeur André Piettre, membre de l'Institut, insiste à deux reprises sur le caractère étrange, réellement extraordinaire du régime marxiste qu'on vit à l'Est depuis plus de soixante ans, en opposition absolue à toute pensée chrétienne ou même humaniste. Dans ce nouvel ouvrage, M. Albert Masnata se propose de souligner une fois de plus les éléments spécifiques d'une doctrine en rupture avec la civilisation occidentale. Se fondant sur de nombreux documents soviétiques que sa connaissance de la langue russe lui permet d'analyser dans leur version originale, l'auteur n'éprouve aucune peine à démontrer la continuité, la parfaite unité entre ce qui s'enseigne aujourd'hui à l'Est et les dogmes proclamés par Marx et par ses principaux disciples.

En premier lieu, il s'agit d'établir solidement le fait que le régime marxiste présente tous les caractères qui définissent un Etat totalitaire. Certes, l'histoire est là pour nous rappeler qu'une dictature n'est pas fatalement d'inspiration marxiste. En revanche, tout régime se réclamant du socialisme scientifique est inévitablement totalitaire. Le socialisme démocratique est une contradiction dans les termes si ceux qui détiennent le pouvoir sont des disciples proches ou lointains de Karl Marx. C'est l'occasion pour l'auteur de nous dire son scepticisme profond à l'égard de l'eurocommunisme. Pour lui comme pour quiconque connaît la doctrine communiste, nous sommes simplement en présence d'attitudes tactiques nouvelles (p. 55), mais nullement d'une transformation quelconque du marxisme-léninisme. En quoi consiste l'étrangeté du Système, que souligne M. Piettre? Ni lui ni l'auteur ne s'étendent beaucoup sur la question. Le lecteur n'éprouvera cependant aucune peine à le découvrir sur la base de ce qui est dit ici. Le Système est étrange car contrairement à tous les autres, il ne peut évoluer, si faiblement soit-il, sans entrer en contradiction avec lui-même. Il ne peut se modifier sans se renier.

Mais alors, dira-t-on, comment expliquer l'adhésion aux Accords d'Helsinki? L'explication qu'en fournit l'auteur, sur la base de textes soviétiques, nous paraît particulièrement pertinente, car elle est quotidiennement confirmée par les faits. L'URSS est bien entendu prête à reconnaître en faveur de chacun l'existence de droits qui doivent être garantis. Lesquels? C'est à ce moment que l'interprétation marxiste de l'histoire entre en jeu. La nature et l'appréciation des droits de l'homme sont subordonnées au régime socio-économique et politique en vigueur. Ces droits ne peuvent donc être les mêmes ni dans le temps (sous le tsar Alexandre ou sous le président Brejnev) ni dans l'espace (à l'Est ou à l'Ouest). En d'autres termes, l'URSS éprouvait d'autant moins de peine à reconnaître les droits de l'homme que sa conception de ceux-ci ne pouvant varier, elle n'avait rien à modifier dans son attitude. En profondeur, rien ne changera dans les faits. M. Albert Masnata s'en dit convaincu (p. 40) et tout esprit réaliste ne le sera pas moins. D'ailleurs, les propos de M. Brejnev rappelant que la Conférence d'Helsinki ne peut déboucher que sur des accords d'Etat à Etat prouvent à l'évidence, s'il en était encore besoin, qu'aucun citoyen soviétique ne peut se réclamer de ces conventions internationales.

Très opportunément, l'auteur consacre de longs développements à démontrer que les régimes de l'Est ne peuvent tolérer ni la foi religieuse ni les pratiques qui en découlent. La nocivité des survivances religieuses est partout et toujours affirmée. Il est du devoir de l'Etat de susciter, d'organiser et de financer la propagande scientifique athée, étroitement liée à la pratique de la construction d'une société communiste (p. 37). On se réjouit, à Moscou, de la coopération que l'on rencontre dans nos pays de la part «de larges milieux catholiques». On ne le sait que trop, en Suisse comme ailleurs. Toutefois, depuis que Pie XI a eu le courage d'affirmer l'impossibilité d'être à la fois bon catholique et vrai socialiste (15 mai 1931), chacun est à même de comprendre le véritable rôle que jouent les marxistes infiltrés dans l'Eglise. A ce sujet, la déclaration des évêques français en 1977 ne constituait qu'un simple rappel.

Ailleurs, M. Albert Masnata nous met également en garde contre l'illusion d'un courant d'échanges commerciaux Est-Ouest qui devrait, poursuivant sur sa lancée, continuer de se développer beaucoup et rapidement. Un tel optimisme ne paraît guère justifié. Certes, depuis 1950, la valeur des échanges en dollars a été multipliée par 25. N'oublions pas cependant que dans le total du commerce extérieur des pays de l'Ouest européen, la part des échanges avec l'Est est tombée de 9 à 10% avant 1939 à 4,5 à 5% aujourd'hui. De plus, les balances du commerce extérieur des pays du COMECON sont largement déficitaires. A la fin de 1977, la dette de l'Est à l'égard de l'Ouest était de l'ordre de 35 milliards de dollars. Surtout, il faut rappeler que conformément à la doctrine marxiste, le Système tend à la couverture intégrale de ses besoins, c'est-à-dire finalement à l'autarcie. Les achats à l'Ouest sont censés n'avoir qu'un caractère transitoire et portent d'ailleurs principalement sur des biens d'équipement. Même si ces pays ne sont pas à la veille de suffire à leurs besoins, la conception très spéciale de la finalité des échanges internationaux et l'absence d'économie de marché sont de nature à faire craindre des à-coups préjudiciables à nos structures de production.

Quel but poursuivait l'auteur en écrivant ce livre sur les pays de l'Est et sur un régime socialiste que, lui, il connaît bien? A une époque où, chez nous, les démagogues et les doctrinaires paraissent se déchaîner contre nos institutions, M. Albert Masnata s'est fait un devoir de nous mettre sur nos gardes, car comme il nous le rappelle dans son avant-propos: «un homme averti en vaut deux».

FRANÇOIS SCHALLER

La formation professionnelle continue²

En juillet 1971, une loi française est promulguée qui impose aux entreprises de dix salariés au moins l'obligation de consacrer le 1% de leur masse salariale à la formation professionnelle continue de leur personnel, ou de verser un montant équivalent à l'Etat. Du coup, une déclaration annuelle est obligatoirement remplie par les entreprises qui doivent rendre compte de leurs efforts en ce domaine. La masse de ces déclarations constitue un stock de matière première inépuisable qui fait la joie des statisticiens, mathématiciens, sociologues et autres informaticiens. Le présent volume est consacré aux résultats des recherches sur la base des questionnaires établis en 1974. Il a été publié en 1978 et paraît très complet.

Quiconque s'intéresse au problème de la formation continue, de ce qui est accompli en France dans cette direction et des résultats obtenus, fera bien d'étudier cet ouvrage. Au gré de leurs centres d'intérêt, les lecteurs y puiseront d'ailleurs ample matière à réflexion. Semblable réalisation, menée à l'échelon du pays, devait prendre des dimensions considérables: 121 052 entreprises sont en effet concernées par cette loi; elles occupent dix millions et demi de collaborateurs. La masse salariale est de plus de 305 milliards de francs, les dépenses engagées (y compris la rémunération des stagiaires) sont proches des cinq milliards, dont plus de la moitié (2,777 milliards) pour la formation proprement dite (sans la rémunération). Les heures de stage sont de l'ordre de 111,66 millions, et le nombre des stagiaires s'élève à 1 794 521. Pour chacun de ceux-ci, la durée moyenne du cours est de 62 heures, ce qui représente à peu près deux semaines par année.

Remarquons d'abord que cette loi de 1971 introduit un nouvel impôt à la charge des entreprises françaises. Leur compétitivité est réduite d'autant par rapport à celle de leurs concurrents étrangers moins imposés. De plus, le dangereux écart entre le coût que représente pour l'entreprise la rémunération du personnel et le salaire effectivement et directement bonifié à l'employé s'élargit d'autant. Enfin, une organisation de cette ampleur entraîne fatalement des dépenses administratives élevées dont il ne serait pas sans intérêt de prendre connaissance. Bien entendu, la formation continue représente de très grands avantages pour les cadres, pour les travailleurs d'un pays et pour l'économie; elle devrait contribuer notablement à l'élévation du niveau des qualifications de chacun. La question qui se pose néanmoins comme en chaque innovation sociale est celle du rapport coûts/bénéfices. Il ne suffit pas qu'une réalisation soit jugée bonne en soi pour être socialement justifiée; encore importe-t-il de comparer son prix aux avantages qu'elle procure. Aucun de ces aspects proprement économiques de la question n'est étudié dans l'ouvrage qui ne renferme nul développement théorique et se veut exclusivement statistique.

On peut constater en outre que le taux moyen de participation au financement de la formation continue fut en 1974 de 1,63% de la masse salariale, donc très supérieur à l'obligation légale de 1%. Ce taux est encore de 0,91% si l'on ne retient que la rémunération des stagiaires. Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait que l'effort consenti par les entreprises est extrêmement concentré. On pouvait d'ailleurs s'y attendre. Les maisons dont le sacrifice financier va au-delà de l'obligation légale et qui déclarent des stagiaires ne représentent que le 15% de l'ensemble, mais elles réunissent 50% des salariés, 78% des dépenses de formation, 82% des stagiaires et 87% des heures de stage. A l'autre extrémité, on trouve le 20% des entreprises qui ne participent en aucune façon à la formation continue mais ne rassemblent que le 5% de l'effectif salarié.

La répartition des stagiaires en fonction du sexe ou par rapport à la qualification professionnelle était non moins prévisible. Plus des trois quarts des stagiaires sont des hommes. La moitié sont des ouvriers ou employés qualifiés. Un quart est constitué par des cadres moyens et des techniciens. Le reste se partage dans une proportion à peu près égale entre les cadres supérieurs d'une part, les ouvriers et les employés non qualifiés d'autre part. Il ressort de ces chiffres que les niveaux de qualification les plus élevés sont nettement sur-représentés par rapport aux autres. Les cadres supérieurs, par exemple, sont proportionnellement deux fois plus élevés dans les cours de formation continue qu'au sein de l'entreprise. Il en est de même des cadres moyens et des techniciens. L'équilibre ne se

constate qu'au niveau des ouvriers et des employés qualifiés. En proportion toujours, les non-qualifiés sont deux fois moins nombreux.

L'effort accompli par les entreprises varie très fortement, non seulement en fonction de leur dimension — celles qui comptent plus de 2000 salariés sont de loin les plus actives en matière de formation continue — mais aussi selon les secteurs considérés. C'est ainsi que dans l'énergie, les transports, les banques, les assurances et la production de biens intermédiaires, la forte participation ne peut s'expliquer uniquement par l'effet de taille. On peut noter encore que les secteurs qui fournissent parmi les stagiaires les plus forts contingents d'ouvriers non qualifiés sont: la sidérurgie, le verre, le textile, le papier, les métaux (à l'échelon de la première transformation), le bois, le cuir et l'habillement. A l'opposé, les cadres et les techniciens sont employés en grand nombre par l'énergie, la chimie, l'électricité, l'électronique, la construction navale et aéronautique, la mécanique, le bâtiment et les services. Les autres secteurs sont représentés par des contingents dont les qualifications sont moins contrastées. A l'exception des grandes entreprises, un problème se pose à la majorité des firmes: comment transformer la disponibilité financière que crée l'obligation introduite par la loi de 1971 en une mobilisation réelle de moyens de formation? Peut-être eut-il été bon d'y songer avant l'introduction de la loi.

FRANÇOIS SCHALLER

Le Manager rationnel³, méthode d'analyse des problèmes et de prise de décision

Trop souvent, dans le tourbillon des entreprises actuelles, des décisions importantes sont prises trop rapidement, sans autre base que le jugement hâtif de certains cadres, beaucoup trop confiants en leur expérience. Toute l'information nécessaire n'est que rarement réunie, les problèmes ne sont quasiment jamais analysés dans leur ensemble, les conséquences possibles des décisions prises sont ignorées. Un tel empirisme, bien que non négligeable dans certains cas, est très fréquemment lourd de conséquences et ne laisse à l'entreprise qu'un héritage souvent plus riche en problèmes qu'en résultats. Ces constatations amenèrent, à la fin des années 50, un spécialiste en psychologie sociale: Charles H. Kepner, et un sociologue Benjamin-B. Tregoe, à rechercher des principes et techniques susceptibles d'améliorer ces performances en matière de gestion. Selon leurs propres dires: «La gestion devenant de plus en plus complexe, et l'expérience se périssant de plus en plus vite, le cadre est obligé de s'appuyer chaque jour davantage sur une méthode d'interrogation intelligente et rationnelle. et de moins en moins sur l'expérience.» Ainsi, ils mirent sur pieds un schéma d'analyse basé sur sept concepts de base relatifs à l'analyse des problèmes et sept également dans la prise de décision. Ce sont:

1. Celui qui analyse un problème dispose d'un résultat type, d'un «devrait être» comparé avec la situation actuelle.
2. Un problème est constitué par une divergence par rapport à ce schéma de résultat idéal.
3. La divergence par rapport à la norme doit être identifiée avec précision, localisée et décrite.
4. Il existe toujours une particularité qui différencie ce qui a été affecté par la cause du problème, de ce qui ne l'a pas été.

5. La cause d'un problème consiste toujours en un changement qui s'est produit dans un trait, mécanisme, ou condition caractéristique, et qui a engendré un nouvel effet non désiré.
6. On déduit les causes possibles de la divergence à partir des changements adéquats trouvés dans l'analyse du problème.
7. La cause la plus probable d'une divergence est celle qui rend compte exactement de tous les éléments de l'énoncé du problème.

Et pour la prise de décision:

1. Il faut d'abord fixer les objectifs de la décision.
2. On classe les objectifs selon leur importance.
3. Il faut faire la liste des diverses options possibles.
4. On confronte les options avec les objectifs fixés.
5. Le choix de l'option qui a les meilleures chances d'atteindre les objectifs constitue la décision provisoire.
6. On examine la décision provisoire pour en déceler les conséquences néfastes éventuelles.
7. Il faut contrôler les effets de la décision finale en adoptant d'autres mesures pour empêcher les conséquences néfastes de devenir des problèmes réels, et il faut s'assurer que les actions décidées ont été réellement menées à bien.

Ces divers concepts permettent de former un cycle d'autant d'étapes qui, s'il est scrupuleusement suivi, procure au cadre un moyen d'analyse l'obligeant à tenir compte de tous les éléments d'information dont il peut disposer.

De plus, aujourd'hui, les cadres appelés à prendre des décisions importantes sont, pour la plupart, à un niveau hiérarchique où il devient difficile de rester au courant de toutes les données techniques que traitent quotidiennement leurs subordonnés. La vitesse de renouvellement des techniques creuse encore ce fossé. Mais, si lesdits cadres ont appris à poser les questions qui leur permettent de trier les éléments d'information qui concernent leurs problèmes et décisions, ils peuvent se passer quelque peu de l'expérience et du savoir. En effet, la méthode proposée par Kepner et Tregoe ne fait que rechercher des divergences et des particularités entre des faits. L'important n'est donc pas de tout connaître techniquement, mais de savoir poser les questions permettant de faire ressortir les divergences et particularités dans le cas de l'analyse d'un problème et les conséquences possibles dans celui de la prise de décision.

Autre avantage non négligeable de l'analyse systématique: un gain de temps considérable. Cela peut certes paraître étonnant au premier abord mais qu'est-ce qu'une heure passée à réfléchir systématiquement face aux énormes pertes de temps dues aux actions inutiles, fruits de décisions trop hâtives.

Finalement, remarquons que toute cette méthode nous est présentée dans un ouvrage agréable, largement pourvu d'exemples et de graphiques très parlants qui aident beaucoup à la compréhension d'un système qui, même si on ne veut pas l'accepter dans son ensemble, mérite quelques heures d'attention.

GÉRARD MOJON

Expansion démographique et croissance économique dans les pays en voie de développement⁴

Il y a longtemps que les économistes et les démographes se demandent si le progrès démographique est surtout une chance ou surtout une menace pour notre bien-être. M. Mutajogire ne s'est pas contenté de rappeler une controverse ancienne et de reproduire, en les discutant, diverses analyses économétriques. Son étude de la réalité africaine lui permet de rejeter une opinion présentée souvent comme une évidence: les pays sous-développés sont contrariés dans leur démarrage par un progrès démographique trop rapide. Lorsque l'agriculture est l'activité première, l'accroissement de la population aboutit au rendement décroissant. Le tiers monde connaît un fort sous-emploi rural: c'est le signe que l'expansion démographique est une gêne pour lui. L'auteur détruit l'argumentation (le sous-emploi frappe aussi bien des pays sous-développés faiblement peuplés que surpeuplés) et démontre que le progrès démographique peut favoriser la croissance économique sur le cas d'un échantillon de 10 pays d'Afrique centrale et orientale: la production agricole au km² a fait plus que doubler alors que la densité démographique doublait.

L'observation de l'économie africaine ne forme pas la partie principale de l'ouvrage, faute de matériel statistique. L'échantillon est pourtant bien choisi, avec des pays variés (à croissance démographique lente ou rapide, importateurs ou exportateurs d'alimentation) mais les vicissitudes politiques se reflètent dans la documentation et limitent la portée des observations faites en Afrique centrale et orientale.

C'est pourquoi l'auteur s'inspire des doctrines anciennes et des théories modernes du développement pour apprécier ce qui se passe dans le tiers monde actuellement. Le long commentaire de Ricardo est utile au sujet, puisqu'il consiste à chercher ce que vaut l'hypothèse de l'indépendance de la technique agricole par rapport au progrès démographique. De Ricardo on passe tout naturellement à l'analyse des relations entre le sous-emploi rural et une démographie «explosive». Ce que dit l'auteur sur la définition, la mesure et les causes du sous-emploi rural est remarquable. Les trois méthodes préconisées pour mesurer le sous-emploi (différence entre la main-d'œuvre effective et la main-d'œuvre nécessaire — durée du travail — niveau de la rémunération) sont justement appréciées. La cause démographique du sous-emploi étant écartée, l'auteur incrimine la modernisation hâtive opérée par le colonisateur. L'introduction de l'économie monétaire et des rapports salariaux a perturbé les structures agricoles traditionnelles et les vicissitudes politiques n'ont pas permis d'instaurer de nouvelles structures, plus conformes aux nouvelles technologies. Cette analyse conduit à rejeter la politique inspirée de Nurkse consistant à réquisitionner une main-d'œuvre villageoise supposée excédentaire. M. Mutajogire s'appuie sur les rapports du BIT, de l'OCDE, les observations de Raynaud ou de Lacoste. Déjà R. Gendarme avait signalé les dangers d'une «occidentalisation» du tiers monde. Mais il croyait plutôt à des troubles passagers qu'à une désagrégation fondamentale. Certains pays africains, comme la Côte-d'Ivoire tirent profit d'«assumer» l'économie contemporaine.

L'auteur a la sagesse d'éviter une généralisation qu'il reproche aux autres. Prenant la démographie comme donnée, il n'oublie pas de signaler qu'il croit à l'interdépendance des croissances démographique et économique. Puisqu'on a parfois constaté que l'absence de développement économique bloquait la croissance démographique (par exemple en

Espagne à la fin du XIX^e siècle), il faut bien admettre que la pression démographique peut ne pas suffire à provoquer une croissance économique et qu'alors le progrès démographique est stoppé. L'auteur veut surtout montrer que la politique du contrôle des naissances n'est pas une panacée et il est convaincant à cet égard.

JEAN VALARCHÉ

¹ Albert Masnata: «*Le Monde marxiste soviétique par lui-même*»; Centre de Recherches européennes; Lausanne, 1979; 90 p.

² CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications): «*La formation professionnelle continue financée par les entreprises, Année 1974*»; Dossier n° 17; La Documentation française; Paris, 1978 (248 p.).

³ Ch. Kepner et B. Tregoe, «*Le manager rationnel*», Ed. d'organisation. Paris.

⁴ J.-B. Mutajogire: «*Expansion démographique et croissance économique dans les pays en voie de développement*», Ed. Universitaires, Fribourg, 1978.